

RAGANNE GESTION

SAS au capital de 100.000 Euros

Administration de biens-Locations
Gérance d'immeubles-Syndic de copropriété

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE VERSION 2025

Mis à jour le 11 mars 2025.

Frais de transaction TTC (TVA à 20%) :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM (montant TTC*)
Jusqu'à 24 999 €	6 000 €
De 25 000 € à 49 999 €	8 000 €
De 50 000 € à 79 999 €	9 000 €
De 80 000 € à 119 999 €	10 000 €
De 120 000 € à 149 999 €	12 000 €
De 150 000 € à 199 999 €	13 000 €
De 200 000 € à 249 999 €	14 000 €
De 250 000 € à 299 999 €	17 000 €
De 300 000 € à 499 999 €	6 % TTC du prix de vente
De 500 000 € à 999 999 €	5.5 % TTC du prix de vente
De 1 000 000 € à 2 999 999 €	5 % TTC du prix de vente
A partir de 3 000 000 €	4 % TTC du prix de vente

* Ces taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur en France à la date de la transaction.

** Dans le cadre d'une mise en vente de plusieurs lots, un devis pourrait être établi.

Les honoraires appliqués comprennent :

- La mise en vente du bien, reportage photos, mise en vitrine et tous supports internet contractuels.
- Présentation d'acquéreurs, visites et négociations.
- Rédaction du compromis de vente, constitution et suivi du dossier jusqu'à la rédaction de l'acte authentique.

Rémunération TTC sera à la charge du mandant. (Acquéreur ou vendeur conformément au mandat).

191 AVENUE DE REIMS 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Tél 03.23.59.63.38 - Télécopie 03.23.59.25.45 - E-Mail raganne.gestion@orange.fr

R.C. SOISSONS B 380092171 000 53 - Carte Professionnelle CPI 0201 2018 000 028 473 - Syndic 800.000 € - Gestion Immobilière 230.000 € - Transaction 120.000 € - SOCAF 26 Av. Suffren 75015 PARIS
Réception de fonds CREDIT AGRICOLE 65213500540